



TOGOMATIN

ECONOMIE



Banque

Coris Money pour révolutionner la monnaie électronique au Togo

Au Togo, Coris Bank International se prépare pour le lancement officiel de sa solution de monnaie électronique sous la marque "Coris Money". L'objectif est de ...

PAGE 5

TRIBUNE



Togo

La relance de la culture par la fiscalité et le fonds d'aide

Actuellement, le Togo vit une période d'une exceptionnelle vitalité créative. En contraste total avec la grande carence en infrastructures (dans la capitale comme dans les régions) et le sous-financement de la culture (malgré l'existence ...

PAGE 9

5e dîner de gala de l'O.A.P.B.G

Le dynamisme de l'OTR sera doublement récompensé à Abidjan en décembre

PAGE 5

« Démocratie d'abord, multipartisme après »

Le slogan fétiche de la CDPA que Brigitte Adjamagbo-Johnson ressuscite

La Convention démocratique des peuples africains (CDPA), un parti politique membre de la Dynamique monseigneur Kpodzro (DMK) ne pense pas du tout faire fausse route en adhérant à ce regroupement et en continuant de lutter pour un certain nombre d'idéaux. Et pour justifier son orientation, la coordonnatrice ...



PAGE 3



Frontière Togo / Burkina-Faso

La menace terroriste ne doit pas être prise à la légère

Dans la nuit du 9 au 10 novembre dernier, le poste avancé des Forces de défense et de sécurité (FDS) dans la préfecture de Kpendjal a été attaqué par des éléments armés. Selon le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le général de Brigade Damehame Yark, il n'y a pas eu de blessé ni de décès dans le camp des ...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Loi de finances rectificative 2021 : 1 702,9 milliards FCFA en dépenses et recettes contre 1 521,6 milliards FCFA

Réunis en séance plénière hier à l'Assemblée nationale, les députés togolais ont adopté le projet de loi de finances rectificative, exercice 2021. Il est projeté à 1 702,9 milliards de FCFA en dépenses et en recettes contre 1 521,6 milliards de FCFA dans la loi de finances initiale, soit une hausse de 11,9%.

Qu'est-ce qui explique la soumission d'un projet de loi rectificative dans le cadre de l'achèvement de la loi de finances exercice 2021, par le gouvernement ? La conjoncture économique nationale au premier semestre 2021 comparée à celle de la même période de 2020 est essentiellement marquée par un rebond des activités au Port autonome de Lomé (PAL), et à l'Aéroport international Gnassingbé Eyadema (AIGE).

L'on note également une progression de la production des phosphates et du ciment, de la consommation des produits pétroliers, de la consommation d'énergie électrique moyenne tension et une hausse des recettes fiscales. La consommation d'énergie électrique moyenne tension et celle de l'énergie basse tension facturées au cours des six premiers mois de 2021 sont respectivement en hausse de 11,2% et 3,5% par rapport au premier semestre 2020.

S'agissant des produits pétroliers, la consommation du super sans plomb et celle du gas-oil sont en hausse respectivement de 39,8% et 14,6%. Ces différentes énergies étant essentiellement consommées par les entreprises, leur progression dénote du dynamisme de l'activité économique. Au PAL, le trafic total au terme des six premiers mois de 2021 a progressé de 13,8% en lien avec la hausse des marchandises ... débarquées (+7,1%), des marchandises embarquées (+23,9%), des marchandises en transbordement (+27,1%) et des marchandises en transit (+8,9%). À l'AIGE, le fret aérien...

PAGE 3

Millénium challenge corporation (MCC)

Pour la 2ème année consécutive, le Togo confirme son statut de réformateur

Après avoir validé 15 indicateurs sur la carte des scores de l'année 2021, le Togo confirme pour la deuxième année consécutive son statut de réformateur. Le pays a validé pour le compte de l'année 2022 15 indicateurs. Une prouesse due aux réformes ...



PAGE 5

 <p>La menace terroriste ne doit pas être prise à la légère</p>	<p>SOMMAIRE</p> <p>Sénégal Les opposants interpellés remis en liberté</p>  <p>P 4</p>	<p>Banque Coris Money pour révolutionner la monnaie électronique au Togo</p>  <p>P 5</p>	<p>Togo / Unité nationale Civisme et patriotisme, les faces d'une même pièce</p>  <p>P 6&7</p>
--	---	--	---

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

De la vulnérabilité à la résilience : parcours de MOUSTAPHA Akanke Rawliata

Les résultats présentés dans le rapport 2016 de la Banque mondiale, *Poverty in a Rising Africa*, montrent que les veuves font généralement partie des catégories les plus pauvres et les plus vulnérables. Pourtant, même si le veuvage a probablement d'importantes répercussions sur la vie des femmes, force est de constater qu'au Togo, elles sont nombreuses ces dernières années à pouvoir s'en sortir et à réussir à avoir de meilleures conditions de vie. D'abord, parce que le pays mise sur les filets de protection sociale. Et ensuite, l'inclusion financière est une réalité au Togo avec le FNFI. Ces femmes n'hésitent pas à faire le pas pour bénéficier des produits du fonds. Détentrice d'une boutique d'Alimentation Générale à Lomé, c'est avec le Produit d'Accès à la Formalisation PAF que dame MOUSTAPHA Akanke Rawliata, veuve et mère de 3 enfants a renforcé son activité commerciale.

L'expérience du veuvage est très différente selon que l'on est un homme ou une femme. Chez la femme, le choc du veuvage entraîne la perte de ressources économiques associées au mariage. D'après la Banque Mondiale, statistiques à l'appui, les ménages les plus pauvres sont souvent dirigés par une veuve. Mais, il faut se méfier des chiffres dont on dit trop souvent qu'ils « parlent d'eux-mêmes ». Après le décès de son mari, MOUSTAPHA Akanke Rawliata, a certes connu des moments difficiles, mais ne vit pas dans la précarité. L'esprit d'entreprise et l'art du commerce représentent deux traits caractéristiques de de la famille de Rawliata. Forte de ce capital fondé sur la performance économique, elle était déjà sur les bancs, partagée entre la poursuite de longues études et la reprise des affaires de ses parents. Elle quitte finalement l'école en classe de Première et se lance dans le commerce. « Je suis née dans une famille de

commerçantes. De ma grand-mère à ma mère en passant par plusieurs tantes. Moi-même, j'étais passionnée par l'entrepreneuriat. En classe de première, j'ai donc dit à mon père que je vais abandonner et démarrer un commerce » affirme-t-elle. Et d'ajouter : « finalement, j'ai d'abord ouvert une petite cafétéria devant notre domicile, après j'ai enchaîné avec un bar de proximité ».

Puis Rawliata tombe enceinte et se marie. Après l'accouchement, avec l'aide de son mari et avec un capital de départ de 150 000 FCFA, elle se lance dans l'Alimentation Générale. Pour remplir sa boutique elle faisait des prêts. Une expérience amère qu'elle n'est pas prête d'oublier. « Je vous assure, à cette époque-là, là où je faisais mes prêts, les taux d'intérêts étaient exorbitants, mais je n'avais pas le choix » avoue-t-elle. Après le décès de son mari son activité connaît un ralentissement. Elle n'est pas que veuve,



MOUSTAPHA Akanke Rawliata

elle est aussi devenue chef de famille. Sa vie aurait pu basculer. Mais elle n'abdique pas et reprend timidement son commerce. Le choix Rawliata en est la meilleure illustration de la résilience de la femme Togolaise. Après quelques mois, elle se rend compte que les revenus n'étaient pas satisfaisants, et qu'elle doit absolument agrandir et moderniser sa boutique. Elle explique : « Je ne suis la seule dans ce domaine dans la rue. Il y a de la concurrence. Donc les clients préférèrent aller vers les boutiques qui ont des étagères bien remplies et très garnies. Il me fallait donc de l'argent ». C'est ainsi qu'elle se met à la recherche de fonds. Par l'entremise

d'un ami entrepreneur, elle découvre le Produit d'Accès à la Formalisation PAF du FNFI. Lancé en mars 2019, le PAF est destiné aux bénéficiaires AJSEF en fin de cycle et aux autres jeunes promoteurs régulièrement installés exerçant une Activité Génératrice de Revenus. Les bénéficiaires peuvent avoir jusqu'à 500 000 FCFA pour le cycle 1 et 600 000 FCFA pour le cycle 2. Avec le PAF, Rawliata redonne un second souffle à sa boutique d'Alimentation Générale. « Aujourd'hui, par mois mon chiffre d'affaires tourne autour d'1 500 000 FCFA et mon bénéfice net 150 000 FCFA » révèle-t-elle.

Favoriser l'autonomisation des femmes, c'est donner à

ces dernières la possibilité de participer à la croissance et d'en bénéficier. L'exemple concret du FNFI en est une illustration. Le Fonds a permis à des milliers de femmes vulnérables bénéficiaires de pouvoir mener ou renforcer des activités économiques. MOUSTAPHA Akanke Rawliata exprime clairement son attachement à son commerce par cette phrase qui revient régulièrement dans les entretiens et interviews avec les bénéficiaires : « mon premier mari, c'est mon commerce ». Et elle conclue : « j'avais d'autres possibilités pour avoir du financement. Mais, les caractéristiques des produits FNFI sont plus attrayantes ».

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



fnfi
Fonds National de
la Finance Inclusive



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web:
Carlos Amevor
Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba
Edodji Nadia
Attipoe Edem Kodjo
Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla
Service commercial:
DIRECT AGENCY
Tél: (+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... total est en baisse de 37,4% comparativement à son niveau d'il y a un an, en lien avec la baisse du fret embarqué (-9,7%) et du mouvement d'aéronefs (-40,1%). Par contre, le nombre de passagers a progressé de 67,8%.

La production de phosphates et celle du ciment, sont en hausse respectivement de 6,5% et de 6,2%. Dans le même temps, la production du clincker est en repli de 7,6% en raison de la

baisse des exploitations de ce produit par la société WACEM. S'agissant de l'évolution des prix à la consommation, le taux d'inflation moyen s'est établi à 3% au premier semestre 2021 contre 1,1% à fin juin 2020 tiré essentiellement par les prix des produits alimentaires.

La situation monétaire à juin 2021, est marquée par une expansion de 6,3% de la masse monétaire par rapport à fin décembre 2020. Au

titre des finances publiques, l'exécution budgétaire, à fin juin 2021 fait ressortir un déficit global (dons compris) de 3 milliards (0,1 % du PIB) contre un déficit de 86,8% (2% du PIB) un an plus tôt.

Il est attendu au deuxième semestre 2021, un renforcement de la reprise économique en lien avec la poursuite de la mise en œuvre des activités de la feuille de route gouvernementale et les

bons résultats enregistrés dans le cadre de la riposte contre la pandémie de Covid-19. Les effets bénéfiques d'un dynamisme attendu dans toutes les branches d'activités ainsi que l'opérationnalisation progressive de la Plateforme industrielle d'Adetikopé (PIA) devraient permettre une accélération plus importante que prévue de la croissance du PIB réel qui s'établirait à 5,3% contre une prévision initiale de 4,8% arrêté en

mars 2021.

« Il y a de bonnes nouvelles : le taux de croissance est projeté à 3%, les recettes fiscales pourraient augmenter à plus de 13% et les appuis budgétaires notamment au niveau de la Banque mondiale, pourraient se chiffrer à plus de 39 milliards de FCFA », a affirmé l'honorable Mawoussi Djossou Sémondji, président de la Commission des finances.

Edem Dadzie

« Démocratie d'abord, multipartisme après »

Le slogan fétiche de la CDPA que Brigitte Adjamagbo-Johnson ressuscite

La Convention démocratique des peuples africains (CDPA), un parti politique membre de la Dynamique monseigneur Kpodzro (DMK) ne pense pas du tout faire fausse route en adhérant à ce regroupement et en continuant de lutter pour un certain nombre d'idéaux. Et pour justifier son orientation, la coordonnatrice de la DMK, Brigitte Adjamagbo-Johnson, ressuscite le slogan fétiche de son parti, la CDPA.

Le slogan « démocratie d'abord, multipartisme après » est né lors de la Conférence nationale souveraine des années 90 au Togo et est une trouvaille de la CDPA, un parti conduit à l'époque par le professeur Léopold Messan Gnininvi. Selon ce parti, alors que les délégués à la Conférence nationale réclamaient le multipartisme immédiatement, il fallait d'abord œuvrer pour l'enracinement de la démocratie dans notre pays. Il n'était pas question que chacun crée son parti politique et aille à la conquête de l'électorat comme si tout était normal.

Les acteurs devraient d'abord travailler ensemble pour que les principes démocratiques deviennent des pratiques courantes dans notre société. Ensuite, les partis politiques pourraient naître à volonté et investir le terrain. À l'époque, ce n'était visiblement pas le cas, et il semble que l'on ait mis la charrue avant les bœufs. Selon madame Adjamagbo-Johnson et son parti la CDPA, c'est cela qui explique les échecs de l'opposition togolaise depuis la fin des années 90 jusqu'à ce jour. Même si le Togo a connu des avancées démocratiques



Brigitte Adjamagbo-Johnson

importantes, ils pensent que cela n'est pas suffisant pour permettre aux partis politiques de s'exprimer librement et dans la transparence.

Cela justifie donc selon eux le retour au slogan « démocratie d'abord, multipartisme après ». En d'autres termes, il faut retourner en arrière. Et

pour Brigitte Adjamagbo-Johnson, l'adhésion de la CDPA à la DMK et son soutien à l'ancien Premier ministre Agbéyomé Messan Kodjo, se justifient. Pour elle, le fait de vouloir que le candidat unique soit purement issu de l'opposition et n'ait jamais eu rien à faire avec le pouvoir togolais, n'est pas important.

Le poids politique de ce candidat ne compte pas non plus selon elle. « C'est la dynamique enclenchée qui est importante », affirme la secrétaire générale de la CDPA. Et comme on peut le constater, les membres de la DMK, voulaient qu'Agbéyomé Kodjo vienne au pouvoir pour remettre en selle le processus démocratique, qui est un échec selon eux. Au cours de sa gouvernance qui sera une sorte de transition, il créera les conditions pour que le multipartisme s'exprime normalement.

Pour l'instant, cet idéal est un lointain rêve. Le parti Unir aux commandes est convaincu que le processus démocratique enclenché il y a quelques années, continue de se consolider.

TM

Frontière Togo / Burkina-Faso

La menace terroriste ne doit pas être prise à la légère !

Dans la nuit du 9 au 10 novembre dernier, le poste avancé des Forces de défense et de sécurité (FDS) dans la préfecture de Kpendjal a été attaqué par des éléments armés. Selon le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le général de Brigade Damehame Yark, il n'y a pas eu de blessé ni de décès dans le camp des Forces armées togolaises (FAT). C'est l'occasion de renforcer la vigilance. La menace terroriste est suffisamment sérieuse.

L'information a circulé dans la journée du mercredi 10 novembre 2021 à travers un certain nombre de médias en ligne. Evidemment cela a fait peur à beaucoup de nos compatriotes. En même temps, et comme d'habitude, il y a une catégorie d'individus qui a trouvé le moyen de minimiser l'événement en

affirmant qu'il doit s'agir de bandits armés. D'accord, mais si des bandits arrivent à s'offrir des armes et à cibler une base militaire, il faut sérieusement se poser des questions... Heureusement que les plus hautes autorités togolaises dont le président de la République Faure Gnassingbé ont eu la vision de mettre en place



Le général Damehame Yark et Marguerite Gnakadé, ministre des Armées (à droite)

une opération tampon dans cette zone : Koundjoaré. Il va falloir maintenant renforcer le dispositif

militaire en place et faire preuve de plus de vigilance. Si ces terroristes ont eu le courage d'attaquer notre

pays avant-hier, ils ne rateront pas une nouvelle occasion de le faire. La collaboration entre FDS et populations doit s'intensifier.

Les Togolais doivent savoir que les peuples de la sous-région leur envient leurs paix et quiétude. Nous avons donc intérêt à les préserver à tout prix. Hier à l'Assemblée nationale, tous les groupes parlementaires ont rendu hommage au chef de l'Etat et ont félicité les FAT pour avoir repoussé la dernière attaque armée.

La rédaction

Sénégal**Les opposants interpellés puis remis en liberté**

Alors qu'ils avaient appelé à une mobilisation générale dans les rues pour protester contre la convocation au tribunal de Barthélémy Dias dans le cadre d'une affaire datant de 2011 et l'attaque de sa mairie par de présumés hommes de main, l'opposant candidat à la mairie de Dakar, Ousmane Sonko, et Malick Gakou du Grand Parti ont été interpellés avant d'être remis en liberté, ce mercredi 10 novembre.

Leur incarcération n'aura duré que quelques heures. À 18h, ils ont été remis en liberté, sans qu'aucune charge ne soit retenue à leur rencontre. Alliés au sein d'une même coalition dans la perspective des élections locales du 23 janvier 2022, les 3 opposants au régime Macky Sall ont été conduits au camp Abdou-Diassé mercredi 10 novembre 2021 alors qu'ils s'apprêtaient à « rentrer chez eux » après avoir renoncé à se rendre au tribunal de Dakar.

Alors que, depuis plusieurs

jours, Barthélémy Dias et ses alliés appelaient à la mobilisation, le candidat à la mairie de Dakar ne s'est pas présenté à l'audience à laquelle il était convoqué et qui s'est tenue vers 9h30 du matin. Au bout d'une dizaine de minutes, l'affaire a été renvoyée au 1er décembre par le juge.

Barthélémy Dias a quitté son domicile peu après avoir appris la nouvelle. Entouré d'un cortège de militants et accompagné des opposants Ousmane Sonko et Malick Gakou, il s'est déplacé

jusqu'au quartier de la Médina, à deux pas du tribunal. Il y est resté plus d'une heure, avant de faire demi-tour, escorté cette fois par des éléments de la Brigade d'intervention polyvalente (BIP) et acclamé par ses partisans.

Le cortège a finalement été dispersé après que la police a tiré des gaz lacrymogènes. C'est à ce moment-là que Barthélémy Dias, Ousmane Sonko et Malick Gakou auraient été arrêtés. Condamné en 2017 à deux ans de prison dont six mois ferme pour « coups mortels » après



Barthélémy Dias et Ousmane Sonko

la mort d'un jeune homme lors de l'attaque de sa mairie de Mermoz-Sacré-Cœur en décembre 2011, Barthélémy Dias avait fait appel de la décision - « par principe », explique l'un de ses proches, puisqu'il a déjà purgé six mois de prison. L'affaire a été plusieurs fois renvoyée depuis.

Depuis plusieurs jours, les têtes d'affiche de la coalition Yewwi Askan Wi multipliaient les déclarations pour dénoncer la convocation de Barthélémy Dias, survenue quelques jours seulement après que sa candidature à la mairie de Dakar a été officiellement déposée.

T.M.

Afrique du Sud / Politique**Frederik de Klerk, prix Nobel de la Paix, ancien président sud-africain, a tiré sa révérence**

A 85 ans, le dernier président blanc sud-africain quitte ce monde laissant derrière lui, une histoire africaine faite de réussite et de changements majeurs dans la vie des Sud-Africains ayant vécu durant les périodes difficiles de l'apartheid. Président de septembre 1989 à mai 1994, ce prix Nobel de la Paix est décédé ce 11 novembre à son domicile de Fresnaye, en banlieue du Cap, d'un cancer des poumons.

Il était âgé de 85 ans. De Klerk restera l'homme politique sud-africain qui, dès 1990, entreprendra de démanteler le régime de l'apartheid et encore davantage celui qui fera libérer, après vingt-sept ans de détention, Nelson Mandela. Il a joué un rôle central dans la transition d'un régime d'apartheid où la minorité blanche avait le pouvoir vers des élections démocratiques et le

gouvernement du Congrès national africain de Nelson Mandela.

Après la libération de Nelson Mandela, il avait aboli officiellement l'apartheid et avait entamé des négociations avec ce dernier pour organiser en 1994 les premières élections multiraciales du pays qui ont vu Mandela accéder à la présidence.

Il fut également le vice-président de Madiba. En



Frederik De Klerk

1993, il avait reçu avec ce dernier le prix Nobel de la paix pour ses réformes radicales. En 2008, Frederik de Klerk disait de Nelson Mandela qu'il était « l'une des plus grandes personnalités du XXe siècle

». Il saluait « l'assurance, la grâce et l'humilité » de son successeur à la présidence sud-africaine, « sa discipline et sa persévérance », ainsi que « sa sagesse et sa connaissance de l'être

humain ».

Mais alors que l'Afrique du Sud s'était mise à élever des statues au héros de la lutte anti-apartheid et à lui dédier des musées, De Klerk était devenu bien plus critique en 2012: « Je ne souscris pas à l'hagiographie générale entourant Mandela », a-t-il alors déclaré, déclenchant une violente polémique.

« Il n'était pas du tout la figure de saint bienveillante si largement représentée aujourd'hui », avait-il relevé, ajoutant que son meilleur adversaire des années 1990 était « brutal » et « injuste ».

T.M.

Centrafrique**L'opposition pose des conditions pour réintégrer le dialogue**

Fin octobre dernier, les représentants de l'opposition avaient annoncé leur retrait du comité préparatoire au dialogue républicain promis par le président Touadéra au lendemain de sa réélection. Un signe de protestation contre la réactivation de la procédure de levée d'immunité parlementaire qui pèse sur trois d'entre eux. La procédure a finalement été suspendue par le président de l'Assemblée nationale, mais les opposants réclament désormais son retrait définitif.

« L'arrêt des poursuites est une condition non négociable », indique le porte-parole de la coalition Me Nicolas Tiangaye, au sortir de sa rencontre avec le chef de l'État. Autour de la table, 10 opposants invités au Palais de la Renaissance

par le président Touadéra lui-même entouré de son directeur de cabinet, de son conseiller diplomatique et de la ministre des Affaires étrangères.

Le face-à-face dure plus d'une heure. Le chef de

l'État promet que l'affaire est close, mais cela ne suffit pas à convaincre les opposants qui réclament l'arrêt définitif de la procédure.

Les pouvoirs sont séparés et la justice est indépendante, répondent les autorités. Mais le parquet prend ses ordres auprès du ministère rétorque l'opposition. Aucune décision n'est prise, la balle est dans le camp du pouvoir, estime Me Tiangaye de plus en plus pessimiste quant à la tenue



Nicolas Tiangaye, ex-Premier ministre de la Centrafrique

du dialogue cette année. boucler le budget. Plus de 300 millions de CFA manquent encore pour

Rfi.fr

Banque

Coris Money pour révolutionner la monnaie électronique au Togo

Au Togo, Coris Bank International se prépare pour le lancement officiel de sa solution de monnaie électronique sous la marque "Coris Money". L'objectif est de participer à booster l'inclusion financière en permettant tous les clients ou non de la banque de disposer d'une solution nouvelle et innovante du mobile money, quel que soit l'opérateur télécom.

Coris Money fonctionne avec une application et vient compléter la solution de monnaie électronique détenue jusqu'à présent par les deux opérateurs de la téléphonie mobile. Coris Money embarque plusieurs services comme les dépôts/retraits, les transferts d'argent (national et international), les paiements de factures, les paiements marchands, paiements abonnements TV, paiements réabonnement internet (Canalbox etc...).

Déjà opérationnel au Burkina Faso depuis 2018, Coris

Money fait ses preuves dans ce pays. Fort de son impact pour faciliter la vie des populations, la solution sera bientôt lancée au Togo. Pour ce faire, Coris Bank International Togo (CBI-Togo) a aménagé des bureaux au « Carrefour 3K » à Lomé. La banque effectue également des recrutements des équipes supports. Le Responsable de la banque digitale et une partie de l'équipe travaillent d'arrache-pied pour son opérationnalisation dans les prochaines semaines avec notamment une vaste



campagne de recrutement des points de ventes afin de doter la clientèle d'un vaste réseau à proximité pour les opérations.

Quatrième filiale de Coris Holding, CBI a lancé ses activités au Togo en février 2015. Son objectif est de devenir une banque de référence au Togo et une

banque qui se distingue par sa qualité d'organisation, ses produits, ses services et sa performance continue au profit de la clientèle et ses parties prenantes.

Coris Bank participe au financement de l'économie togolaise. L'encours des engagements de la banque au 30 juin 2021 est de plus de

174 milliards FCFA. Le Groupe Coris a été désigné comme meilleur contributeur sur les obligations de l'Etat du Togo par l'agence Umoa-Titres en 2019, avec 114,5 milliards d'encours.

CBI a souscrit pour plus de 763 milliards, soit 38,10% des bons Covid-19 de la zone Uemoa (Union économique et monétaire ouest africaine). Le Groupe est le premier contributeur au Togo avec un niveau de souscription aux bons pour 106,18 milliards, soit 59,65% du total des bons.

L'institution financière est la première banque certifiée ISO au Togo. En effet, Coris Bank International Togo dispose d'une certification ISO 9001 version 2015 depuis 2018.

Félix Tagba

5e dîner de gala de l'O.A.P.B.G

Le dynamisme de l'OTR sera doublement récompensé à Abidjan en décembre

Au cours de son 5e dîner de gala, l'Observatoire africain pour la promotion de la bonne gouvernance (O.A.P.B.G) va décerner 2 prix à l'Office togolais des recettes (OTR) et à son commissaire général Philippe Tchodie. Ces prix seront décernés à Abidjan en Côte d'Ivoire les 17 et 18 décembre prochain.



Siège de l'OTR

La gestion efficiente de l'OTR et son dynamisme ont retenu l'attention de l'Observatoire africain pour la promotion de la bonne gouvernance. L'Office recevra le Prix de la meilleure administration publique du Togo et le prix panafricain du meilleur gestionnaire de régie financière du Togo.

Le commissaire général de l'OTR, Philippe Tchodie est le seul Togolais qui sera distingué cette année. D'après le secrétaire général de l'Observatoire africain pour la promotion de la bonne gouvernance, Rodrigue Koffi qui a annoncé ce choix porté sur Philippe Tchodie et l'OTR, l'institution a mené différentes réformes, notamment dans le domaine de la qualité des services aux partenaires, en matière d'introduction de la plateforme en ligne e-foncier...

L'Office est cité en exemple par rapport à la fusion de l'administration des douanes et celle des impôts au Togo.

Les efforts de l'OTR pour la mobilisation des ressources au profit des communes sont prometteurs. L'Office s'apprête à mobiliser 664 milliards FCFA de recettes fiscales cette année au profit des collectivités locales.

Grâce aux réformes menées à l'OTR et à son travail bien fait, le commissaire général de l'OTR, Philippe Tchodie, préside aujourd'hui le forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF).

F.T.

Millénium challenge corporation (MCC)

Pour la 2ème année consécutive, le Togo confirme son statut de réformateur

Après avoir validé 15 indicateurs sur la carte des scores de l'année 2021, le Togo confirme pour la deuxième année consécutive son statut de réformateur. Le pays a validé pour le compte de l'année 2022 15 indicateurs. Une prouesse due aux réformes entreprises depuis plusieurs années par le gouvernement togolais.

Pour partager les progrès obtenus par le Togo aux différents acteurs et à la population, la Cellule MCA-Togo (Millenium Challenge Account) a organisé jeudi 11 novembre à Lomé un atelier de partage des résultats de la carte des scores 2022 du Togo. La rencontre a réuni les points focaux, les membres des comités sectoriels et d'autres acteurs.

Ces résultats obtenus par le Togo montrent des succès en ce qui concerne les réformes dans la gouvernance, la liberté économique et l'investissement dans le capital humain.

Le Togo est passé de 3 indicateurs validés en 2006 à 15 indicateurs validés sur 20 indicateurs en 2022. Il s'agit de la 6ème fois que le Togo valide les 3 critères d'éligibilité au programme Compact du MCC.

En Afrique subsaharienne, le Togo est le troisième pays qui a validé plus d'indicateurs, derrière le Malawi et le Kenya, sur 81 pays évalués dans le monde.

Perspectives

Le Togo compte poursuivre les réformes pour valider d'autres indicateurs.

« Nous n'allons pas dormir sur



Béguédwè Paneto

nos lauriers. Le processus MCC c'est un processus compétitif, c'est comme des cyclistes qui sont dans une course. Dès lors que vous baissez la garde, vous reculez. Nous exhortons les points focaux membres des comités sectoriels à se remobiliser », a déclaré le secrétaire général du ministère auprès du président de la République, chargé de la Planification du développement et de la Coopération, Béguédwè Paneto.

Le pays envisage de consolider l'indicateur sur la lutte contre la corruption. « Nous allons travailler davantage avec le MCC

pour corriger l'erreur commise sur la création d'entreprises et nous allons aussi analyser la manière dont les progrès réalisés en termes d'investissement dans le secteur de la santé en matière du renforcement du plateau technique et du système sanitaire pour que cela soit reflété dans les indicateurs dépense dans la santé », ajoute M. Béguédwè Paneto.

Ainsi, le pays va poursuivre la lutte contre la corruption. Les réformes seront maintenues pour conserver, consolider et améliorer les autres indicateurs déjà au vert.

Félix T.

Togo / Unité nationale

Civisme et patriotisme, les faces d'une même pièce

A une époque où l'individualisme nous fait parfois oublier l'existence des autres, les notions de civisme et de patriotisme peuvent sembler désuètes, voire archaïques. Pourtant, selon un proverbe togolais, « L'amour est une clé d'or qui ouvre toutes les portes ». Des portes de la collaboration, de l'entraide et des relations harmonieuses, pour la paix. En ces moments où le Togo fait face aux défis sanitaires, et socioéconomiques et éducatifs, ces valeurs sont à redorer.

Le patriotisme s'entend comme un sentiment d'appartenance, d'attachement à son pays. Sa persistance est généralement attribuée à sa fonction de maintien de la cohésion du groupe national au service de l'État, dans la mesure où il favorise le respect des obligations civiques dans la société. De même qu'un citoyen respecte les conventions établies par la société dans laquelle il vit, le civisme en milieu de travail ou d'études se réfère à l'adoption de comportements normés visant le bien-être de la communauté. Le civisme et le patriotisme, une affaire de tous!

Concrètement, il suffit de poser quelques actes tout simples et de faire un peu attention à la façon dont on s'adresse aux gens: saluer les collègues, utiliser les formules de politesse de base (par exemple, pardon, s'il te plaît, merci), utiliser des mots et un ton respectueux dans ses communications, qu'elles

soient orales ou écrites, choisir le moment et le lieu opportuns lors de la communication de certains messages, respecter certains principes simples pour faciliter le travail d'équipe, remplir ses obligations et respecter ses engagements envers les autres, éviter le commérage et la propagation de rumeurs, débattre des idées, ne pas tenter de dénigrer les personnes qui les expriment. Ces quelques remarques peuvent sembler banales. Pourtant, un sourire, un « félicitations! » ou un « je suis vraiment désolé » peuvent faire une grande différence. Dans un contexte stressant (retard, délais serrés, etc.) ou lors d'une discussion animée, il est facile d'abandonner temporairement ses bonnes habitudes et de se laisser emporter. Dans de telles circonstances, observer les réactions des gens et mesurer l'impact que nos paroles ou nos gestes peuvent avoir sur autrui n'est pas toujours évident.

comporte une double finalité : faciliter les rapports sociaux en permettant à ceux qui en usent d'avoir des échanges respectueux et équilibrés ; faire la démonstration de son éducation et de son savoir-vivre. La politesse se traduit tous les jours par l'utilisation de certains termes comme bonjour, bonsoir, salut, au revoir, bienvenue, désolé, excuse/excusez, s'il te plaît /s'il vous plaît, ou merci, et par des attitudes spécifiques: sourire à qui vous parlez, adapter sa tenue aux circonstances. Elle permet également de situer socialement les individus les uns par rapport aux autres: on ne parle pas de la même manière à son conjoint / sa conjointe, à ses enfants ou à son patron. De cette manière, les mots que l'on emploie servent à dire à notre interlocuteur comment nous le considérons.

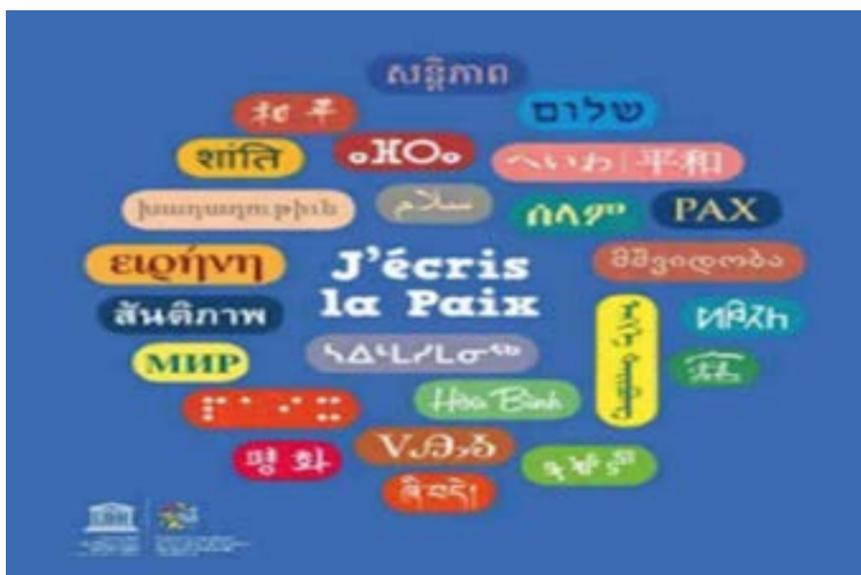
Le respect d'autrui: nous respectons l'autre parce que nous reconnaissons qu'il est un autre nous-même ; nous le considérons comme un égal, en dépit du fait qu'il ne soit pas nous (ou peut-être, précisément, parce qu'il n'est pas nous). Le respect d'autrui se base donc, en premier lieu, sur l'acceptation d'un principe d'égalité entre les hommes. Nous savons également que l'autre a les mêmes droits que nous, et également les mêmes devoirs. Respecter autrui, c'est aussi lui accorder le statut de « personne », au sens où la notion de « personne » est à la fois de nature juridique et morale : sujet de droit, la « personne » est également considérée comme douée de conscience et de raison. Libre et responsable, elle est capable de se reconnaître comme l'acteur et le sujet de ses actes et de

ses décisions. Dans ce cadre, le respect de la personne semble être universellement admis.

La courtoisie et le savoir-vivre: non seulement rester courtois devient indispensable mais c'est un geste qui procure un bien-être et une satisfaction immenses. Par exemple, tenir la porte à quelqu'un plutôt que la lui lâcher sur la figure; retenir l'ascenseur et attendre celui qui arrive au lieu de presser en vitesse le bouton afin d'éviter sa compagnie: des attitudes simples, aimables et bienveillantes qui permettent au savoir-vivre de reprendre ses droits et de se répandre comme une épidémie dont on ne voudrait plus guérir. Car si vous êtes courtois, vous avez même des chances qu'on le soit avec vous! Développer son savoir-vivre n'est pas si compliqué que cela. Avec ce dossier, mettez à profit nos conseils pour développer votre sens de la courtoisie et du savoir-vivre.

La collaboration: dans son sens commun, la collaboration est un processus par lequel deux ou plusieurs personnes ou organisations s'associent pour effectuer un travail intellectuel suivant des objectifs communs. Des méthodes structurées de collaboration encouragent l'introspection de comportements et communication. Ces méthodes ont pour objectif spécifique l'augmentation du taux de réussite des équipes quand elles se livrent à la résolution de problèmes en collaboration. Des schémas, rubriques et graphiques sont utiles afin de documenter objectivement les traits de personnalité pour améliorer les résultats des projets actuels et à venir.

Cinq grands secrets du civisme



Ecrivons la paix avec un esprit patriotique

Il y a cinq grandes catégories de comportements ou habiletés référant au civisme: la politesse, le respect d'autrui,

la courtoisie, le savoir-vivre et la collaboration. La politesse: elle demeure un ensemble de règles acquises par l'éducation. Elle

Le patriotisme au cœur de l'unité nationale

Le patriotisme est-il autant source de tensions que force d'unité. Il se modèle en fonction du rapport que les individus ont construit au fil du temps avec la communauté.

Les anthropologues soulignent l'importance de l'héritage historique dans la façon de se dire patriote. La place du religieux ne devrait pas non plus être sous-estimée, même



si la religion occupe une place très variable en fonction des contextes nationaux: l'Église est une alliée historique de la patrie, où elle est un ferment de cohésion nationale. Les valeurs patriotiques peuvent apparaître ou se développer dans des contextes divers : au moment d'une crise, lors du retour des corps de soldats tués au combat ou comme réponse à une crise politique, économique et sociale. Elles

peuvent également contribuer à la reconstruction « par le bas » de solidarités mises à mal par des réformes néolibérales, tant il est vrai que les modalités d'attachement à la communauté dépendent de ces moments historiques. Autre élément de contextualité, le patriotisme peut s'imposer de différentes façons dans les discours étatiques et dans les pratiques selon la composante multiculturelle, ou non, du pays.

Patriotisme et nationalisme



En fonction de ces différents contextes, la distinction entre patriotisme et nationalisme peut être plus ou moins aisée. Il est des moments et des lieux où les frontières entre nationalisme et patriotisme

sont faciles à repérer; d'autres où celles-ci sont moins visibles. Les analystes, qui travaillent généralement sur des contextes démocratiques, s'accordent pour considérer que le patriotisme, contrairement au

nationalisme, est un sentiment avant tout, et qu'il est né bien avant la formation de l'État.

Le premier Programme d'éducation patriotique lancé au début des années 2000 distinguait bien, dans le prolongement, le « patriotisme sain » pensé comme compatible

avec « l'internationalisme » et le « nationalisme » formulé en termes d'agressivité envers les autres nations. Mais c'est peut-être dans le rapport au politique que la différenciation entre patriotisme et nationalisme est la plus intéressante à étudier et à approfondir.

Unis dans la différence et dans la diversité



Ensemble pour un Togo meilleur

Vivre ensemble en paix, c'est accepter les différences, être à l'écoute, faire preuve d'estime, de respect et de reconnaissance envers autrui et vivre dans un esprit de paix et d'harmonie. Après la seconde guerre mondiale, l'Organisation des Nations unies a été créée avec des objectifs et des principes qui visent surtout à préserver les générations futures du fléau de la guerre. L'un de ces objectifs est de parvenir à une coopération internationale pour résoudre les problèmes internationaux d'ordre économique, social, culturel ou humanitaire et promouvoir et encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous sans distinction de race, de sexe, de langue ou de

religion. C'est dans cet esprit que de nombreuses autres résolutions ont été adoptées au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Culture de paix », telles que: la résolution 52/15 du 20 novembre 1997, dans laquelle elle a proclamé l'an 2000 Année internationale de la culture de la paix; la résolution 53/25 du 10 novembre 1998, dans laquelle elle a proclamé la période 2001-2010 Décennie internationale de la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde; la résolution 71/252 du 23 décembre 2016, sur la suite donnée à la Déclaration et au programme d'action en faveur d'une culture de paix.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

ACHETEZ & LISEZ DESORMAIS

tm SUR **MONKIOSK.com** OU **sur le portail** **Lome.com**
www.monkiosk.com www.alome.com

WWW.TOGOMATIN.TG

Zoom sur le Togo qui impacte, brille et ose.
 Suivez notre actualité sur whatsapp (infos en DM) www.togomatin.tg

Twitter : @Togomatin1
 Facebook : Togomatin
 Instagram : instagram.com / togomatin
 Website : www.togomatin.tg

tm TOGOMATIN

DIRECT AGENCE
 agence conseil en communication

Vous êtes un **annonceur**, un **privé**, une **agence conseil** en communication ou un **homme d'affaires**?
 Vous avez besoin d'une communication dans le journal **Togo Matin**?

Contactez notre régie exclusive
DIRECT AGENCE
 Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjolé
 (+228) 97 10 01 00 / 90 03 46 92

Photo du jour



Commentez la photo ci-dessus

Sagesse

Socrate dit :

Quand j'étais jeune je n'aimais pas me lever tôt, et ma mère détestait ce comportement de ma part car elle rêvait de me voir un jour comme un riche marchand.

Et un jour ma mère est allée avec moi chez le professeur..et se sont mis d'accord qu'il me donne une leçon !

Il me recitait les avantages de se lever tôt.

• Professeur : Socrate, je vais te raconter une belle histoire, et tu me diras qu'est-ce que tu en as bénéficié,

Socrate : D'accord

• Le professeur : Il y avait deux oiseaux, dont l'un se réveillait tôt et mangeait des insectes et nourrissait ses petits, et le second se réveillait tard et ne trouvait rien à manger... Qu'as-tu retiré de l'histoire, Socrate ?!

• Socrate :

Les insectes qui se réveillent tôt sont mangés par les oiseaux !

Réflexion

Ils s'étonnent de voir nos frères traverser les océans pour aller à l'occident alors qu'ils sont la cause de ce phénomène. C'est la dureté de leur cœur qui oblige nos frangins à se jeter dans la mer. C'est leur méchanceté qui chasse nos aînés du continent. Ils préfèrent l'ethnicisme au démocratie, et rendent familial ce qui est publique. Ils aiment pas le développement mais préfèrent les détournements. Et comme mes frères sont dévoués à la réussite de leur vie, ils sont prêts à risquer tout. Sachez bien que vous êtes la cause de leur mal. Et changez de mentalité pour l'intérêt de tous.

Narutino de Dios

Blague

Un homme nouvellement marié, au deuxième jour de son mariage a rendu visite à la maquilleuse qui avait travaillé sur sa femme le jour du mariage

Il lui a offert un cadeau, une boîte de l'iPhone 12 Pro Max magnifiquement emballée. La maquilleuse a été submergée de joie et s'est mise à genoux pour saluer l'homme. Elle a ensuite ouvert la boîte avec beaucoup de joie mais a été soudainement déçue de voir un Nokia 3310 à l'intérieur de la boîte.

L'homme souri et a dit:

"C'est exactement le même sentiment que j'ai eu lorsque j'ai vu ma femme hier soir après qu'elle ait pris son bain."

Pensée du Jour

Certaines personnes ne trouvent pas de boulot à cause de leurs langues. D'autres perdent leurs jobs et même des êtres qui leur sont très chers. La langue n'a pas d'os pourtant elle est assez forte pour détruire un foyer. Même sans flamme ni fumée, la langue est capable de brûler tout un village.

Alors faites Attention avec vos langues, car "l'oiseau au long bec ne peut jamais manger dans un plat.

Que Dieu vous éloigne des accidents.

Agréable journée.

PHARMACIES DE GARDE (LOME)
du 08 au 15 /11/ 2021

AKOFA	AMOUTIVÉ	96 80 08 67
SANTE	PRÈS DE NOPATO	70 44 91 37
CRISTAL	BD HOUPHËT-B.	97 07 12 32
OCAM	RUE DE L'ENTENTE	92 85 99 55
KODJOVIAKOPE	AV. DUISBOURG	22 20 44 71
HOPITAL	CHU-TOKOIN	22 20 08 08
MAIRIE	FACE MAIRIE	22 21 26 39
ISIS	AV JEAN PAUL II	70 44 83 87
YEM - BLA	AV. AKÉÏ	90 88 98 72
FRATERNITE	HÉDZTRANAWÉ	96 80 09 19
CITRUS	ATTIÉGOU	96 80 09 03
NOTRE DAME	TOGO 2000	96 80 10 12
APOTHEKA	KEGUÉ	70 44 33 33
MISERICORDE	BE-KPOTA	96 80 09 45
LE PROGRES	AHADZL-KPOTA	96 80 10 00
ADIDOGOME	ADIDOGOMÉ	22 50 54 85
SILOE	APÉDOKOË	96 80 10 16
ACTUELLE	ROUTE DE SÉGBÉ	96 80 09 95
SEGBE	SÉGBÉ QT ZANV	79 30 07 29
DJIDJOLE	DJIDJOLE	93 93 99 27
ST JOSEPH	BE KLIKAME	91 09 46 38
VIGUEUR	AGBALEPEDOGAN	70 44 81 96
MILLENAIRE	AGOË	22 51 64 31
DIEUDONNE	LEO 2000	70 44 84 59
OSSAN	CARREFOUR AVEDJI	70 40 44 25
APOLLON	AVÉDJI	70 41 01 07
APOU ANTOINE	LYCÉE AGOË	96 67 59 50
CHARITÉ	AGOË-NYIVÉ	90 65 21 90
EMMAÛS	ROUTE DE MISSION TOVÉ	96 80 09 12
ABRAHAM	AGOË-LOGOPÉ	92 25 99 83
DENIS	AGOË KOVÉ	70 12 35 85
NOUVELLE TULIPE	CAP AGOË	99 47 00 70
LE ROCHER	AGOË ZONGO	99 08 05 01
ST MICHEL	AGOË-NYIVÉ	70 43 30 43
ST ESPRIT	AGOË-NYIVÉ	70 40 29 06
NABINE	AGOË ANOMÉ	98 97 97 96
ASSURANCE	ADÉTIKOPÉ	96 82 76 76
SANGUERA	SANGUÉRA.	99 90 89 72
GANFAT	AGOË DALIKO	70 22 15 15
BAGUIDA	BAGUIDA	70 42 47 77
AVEPOZO	AVÉPOZO	22 27 04 86

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB)
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier);
Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains); Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
COURS DE CAPOEIRA : Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél : 22 40 04 99

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli)
Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage)
Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV : Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTÉ GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hémodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cavavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona) Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80
HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES »
Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss);
Tél : 90 04 76 60
GYM FIL «O» PARC (Agoë Nyivé); Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél : 22 71 49 70

Togo

La relance de la culture par la fiscalité et le fonds d'aide

Actuellement, le Togo vit une période d'une exceptionnelle vitalité créative. En contraste total avec la grande carence en infrastructures (dans la capitale comme dans les régions) et le sous-financement de la culture (malgré l'existence d'un Fonds d'aide). Cette situation paradoxale crée un profond malaise. Entre-temps, Covid est venu compliquer davantage les choses. A l'heure actuelle, la culture est au plus mal au Togo. Les artistes souffrent. Les entreprises culturelles souffrent. D'où l'urgence de mesures fortes, pour organiser la relance. Le point de départ de ce chantier est évidemment la volonté politique.

La fiscalité à la rescousse

Une première mesure, peu couteuse pour l'Etat, serait la défiscalisation, sur une longue période, des entreprises culturelles. Il s'agira de supprimer au moins sur les dix prochaines années toute la fiscalité à laquelle ces entreprises peu communes, à la rentabilité difficile, voire incertaine, sont soumises. Impôts, taxes et tout le reste. L'idée est de considérer ces entreprises comme des cas exceptionnels et les traiter comme tels. La qualité d'entreprises culturelles incombe, s'il faut le préciser, aux entreprises du spectacle, de l'édition, de la scène, de la production musicale, du cinéma, des arts visuels et numériques, etc...

Il existe dans le monde plusieurs initiatives intéressantes qui ont permis de se servir de la fiscalité pour soutenir le secteur culturel. Par exemple, des avantages fiscaux sont accordés aux entreprises investissant dans la culture. Les pistes sont nombreuses. Il faut les explorer et prendre des décisions innovantes.

Une meilleure gestion du Fac

Le Fonds d'aide à la culture (Fac) est à ce jour le seul dispositif stable de financement de la culture au Togo. Depuis son lancement par le gouvernement, ce fonds public a permis de soutenir des activités culturelles, à partir d'un appel à projets national. D'abord annuel, l'appel est devenu biennal. 300 millions de francs CFA (chiffres du secrétariat général du Fac) cumulés sur 2 années, (afin de disposer d'une enveloppe conséquente de 600 millions) sont ainsi distribués par petits bouts à chaque appel. Conscient du « bilan mitigé », le ministère ne serait pas contre une réforme. Sauf que cela fait un bon moment qu'on parle de cette réforme. Deux ou trois ministres sont passés entre-temps, sans pouvoir apporter le recadrage nécessaire. En réalité, ce qui en cause, c'est surtout la méthode adoptée depuis la mise en œuvre du fonds : la distribution de l'argent par émiettements. Cette méthode n'est pas la bonne.

Certes, l'enveloppe de 400 millions (dont 50 millions affectés au fonctionnement) est très insuffisante, d'autant plus qu'elle subit presque systématiquement des collectifs budgétaires qui l'amputent de manière substantielle. Mais la gestion qui est faite du peu d'argent disponible doit changer. Ce qu'il faudrait, c'est une réforme profonde de la méthode, appuyée par une augmentation sensible de l'enveloppe. La toute prochaine édition doit être celle de la relance, avec des actions clés et un signal fort.

Quelques suggestions pour la réforme**D'abord le nom.**

La vérité est qu'il ne faut pas aider la culture, il faut la financer. Le mot « aide » est inapproprié. Il induit en erreur, aussi bien ceux qui donnent l'argent que ceux qui le reçoivent. Par conséquent, en changeant cette dénomination, il s'agit d'améliorer la manière d'aborder cet outil. Au lieu de Fonds d'aide à la culture, pourquoi ne pas l'appeler "Fonds de financement de la culture" ou encore, s'il fallait forcément un sigle, "Fonds d'investissement culturel" (Fic). Cela veut dire qu'il ne s'agit plus d'assister les artistes avec de petites enveloppes qui ne permettent pas de réaliser des projets impactants, mais qu'on investit dans la culture, en mettant désormais dans cet outil le seul enjeu véritable est le sien : celui de développer le secteur culturel national.

Ensuite la méthode.

La nature et la portée des actions du fonds doivent changer. Il faut voir plus loin et agir avec plus de précision. L'ambition principale de la réforme attendue pourrait s'articuler autour des axes majeurs suivants, inspirés du décret présidentiel qui l'a fait naître : soutenir les entreprises culturelles les plus sérieuses, financer les fédérations des associations culturelles, inciter à la construction d'infrastructures dans nos campagnes et dans nos villes et récompenser les talents les plus méritants. Il s'agit de reporter sur les

entreprises culturelles l'essentiel de la mission que joue le fonds à travers ses traditionnels appels à projets. Le rôle de ces organisations commerciales privées n'est-il pas de susciter un marché structuré (local, régional, national et international), afin de générer de la richesse, à partir des biens artistiques qui doivent permettre aux créateurs togolais de vivre de leurs talents ? Elles ont les compétences pour faire mieux ce travail de relais et d'impact que le fonds a jusqu'ici tenté de porter. Leur propre survie dépend de leur capacité à repérer, impulser et produire les talents.

Avec très peu de moyens, certaines de ces entreprises culturelles togolaises obtiennent des résultats plutôt encourageants. Il s'agirait désormais de leur donner de l'argent pour mieux faire, et contrôler l'utilisation de cet argent. Du coup, une bonne partie des ressources du fonds, pourquoi pas les 2/3, devraient aller vers ces entreprises, à la suite d'un appel, ou mieux, à la conclusion de négociations et de contrats directs. D'autant que le ministère est sensé les connaître, surtout les plus sérieuses. Il faut privilégier celles qui ont de l'expérience et des résultats démontrables, en accordant une attention particulière aux entreprises culturelles ayant démontré une vocation nationale.

Une convention bien discutée, négociée, cadrée, renouvelable, entre celles-ci et le fonds devrait permettre à ce dernier, et au ministère, de s'assurer de toutes les garanties de résultat, en misant plus sur la qualité et moins sur la quantité. On peut tout à fait imaginer comme contrepartie de l'appui financier, un quota de programmation d'artistes émergents et débutants, et le respect de la diversité de toutes les expressions culturelles de notre pays.

Le traditionnel appel à projets du fond peut servir finalement à financer directement quelques projets fédérateurs sérieux. Des festivals par exemple.

**Eric Wonanu**

Surtout ceux qui ont fait leurs preuves. Et des nouveautés ayant montré des ressorts intéressants, identifiés selon des critères bien précis. Puis les associations et regroupements qui portent des projets viables.

Les infrastructures et équipements ...

En matière d'infrastructures, la priorité serait de soutenir les fédérations des organisations culturelles. Elles ont été créées sous l'impulsion du ministère, dans son désir justifié d'avoir des interlocuteurs organisés. Justement, il faut leur permettre de s'organiser correctement. Elles ont besoin d'un local pour s'installer, se réunir et rassembler leurs adhérents. Elles ont besoin de s'équiper, d'assurer les loyers ainsi que les charges liées à leur fonctionnement. Pour tout cela, il faut de l'argent. Et elles doivent en recevoir du Fonds. Les locaux qui doivent servir de sièges à ces fédérations peuvent être de mini-infrastructures qui permettraient aux adhérents de s'y produire artistiquement en recevant du public.

Quant aux infrastructures couteuses dont le secteur a besoin, le fonds n'est pas en mesure de les financer à lui tout seul. Les artistes plasticiens, par exemple, n'ont aucun lieu pour monter des expositions professionnelles. L'idéal, ce serait de construire une galerie nationale, sur le modèle sénégalais récemment adopté par le Bénin. Ce seul chantier a un coût qui dépasse la valeur totale actuelle du Fonds : prospection, construction, aménagement, gestion annuelle... La réalité est que tous les secteurs d'expressions culturelles nécessitent des espaces bien équipés, avec des capacités d'accueil respectables, surtout dans la capitale. C'est

là un chantier politique à part entière, qui va-delà de la portée actuelle du fonds, à moins de le doter de plusieurs milliards de CFA.

Dans la meilleure des hypothèses, le fonds peut impulser ces chantiers d'infrastructures, à travers précisément les entreprises culturelles qu'il aurait préalablement engagées, dans l'esprit de la proposition les concernant précédemment. Leur permettre de se développer, c'est aussi leur donner la crédibilité, la solvabilité et la responsabilité pour concrétiser des projets d'infrastructures privées ambitieuses.

Par contre, et ce n'est pas le moins vital, le fonds doit pouvoir contribuer à rénover, équiper et organiser (animer) certaines infrastructures publiques existantes, particulièrement dans nos petites villes et campagnes, ceci sur un audit des besoins réels et une planification méthodique de son appui.

Récompenser les talents ...

Montrer aux créateurs qu'on les connaît et qu'on les soutient ne peut que propulser davantage la créativité et rendre le secteur culturel plus dynamique. Un Prix annuel du fonds, lors d'une cérémonie solennelle, décerné à des acteurs clés, pour leur performance dans l'exercice de leurs métiers, ou pour le rayonnement de la nation, voilà un outil public qui peut se révéler très précieux. La cérémonie elle-même peut être pour le fonds l'occasion de communiquer sur ses résultats et bilans et sur la performance de ses partenariats avec le secteur privé.

**par Eric Wonanu
artiste plasticien et
curateur d'art**

Incontinence urinaire

Tout pour comprendre et faire face à ce problème de santé

L'incontinence urinaire est une maladie qui peut toucher tout le monde, hommes comme femmes. Comment rejeter la honte qui est souvent perçue derrière ce problème de santé et y faire face avec responsabilité ? Des spécialistes nous expliquent en quelques points.

Les fuites urinaires ont différentes origines

Dans 50 % des cas, l'incontinence survient lors d'un effort exerçant une pression sur l'abdomen (lorsque l'on court, tousse, étternue, rit...). On parle d'incontinence d'effort. Dans 22 % des cas, il s'agit d'une hyperactivité de la vessie, avec envies urgentes d'uriner. On parle alors d'urgenterie. Dans certains cas, l'incontinence est mixte (effort et urgenterie). Si, le plus souvent la cause est bénigne, il vaut mieux vérifier auprès d'un urologue que la vessie n'est pas irritée par une tumeur, par des calculs ou par une atteinte neurologique de type Parkinson ou sclérose en plaques. Quelle que soit leur origine, il est toujours difficile de parler de ce trouble urinaire. La honte pousse à se taire. Or, « dans 99 % des cas, on trouve une solution ».

Les fuites urinaires peuvent survenir à tout âge

Les troubles urinaires ne touchent pas que les personnes âgées. Elles peuvent survenir à tout âge, mais leur fréquence augmente en vieillissant. Chez les moins de 30 ans, une femme sur cinq environ est concernée. « Chez une femme jeune, il s'agit surtout d'incontinence d'effort avec, par exemple, quelques gouttes d'urine perdues en faisant du sport. » Au-delà de 70 ans, une femme sur deux a des problèmes d'incontinence plus ou moins importants. Chez une personne âgée, l'incontinence est plus souvent mixte ».

Deux périodes à risque chez la femme

Les femmes, dont l'appareil urinaire peut être fragilisé par les grossesses et le surpoids, ont davantage de risques, particulièrement pendant deux périodes : après un

accouchement (20 à 30 % des femmes) et après la ménopause (30 à 40 %). En cause : une perte de tonicité du périnée, ce groupe de muscles qui contrôle l'ouverture de l'urètre, du vagin et de l'anus.

Les hommes aussi sont concernés

Conjuguée au masculin, l'incontinence urinaire est plus rare (environ 10 % des hommes). Elle survient le plus souvent après une opération de la prostate. Un calendrier mictionnel est utile pour comprendre le dysfonctionnement de la vessie. Un "calendrier mictionnel" permet de mieux comprendre les caprices de sa vessie. Il s'agit de noter les informations importantes, pendant trois jours : horaires de miction, volume d'urine (à l'aide d'un verre mesureur), boissons consommées... Ces renseignements vont permettre au médecin de qualifier l'incontinence (effort, urgenterie ou mixte) et d'évaluer son impact au quotidien. « En cas d'urgenterie, on observe une augmentation des mictions et une baisse des volumes urinés ».

Changer d'habitudes et améliorer son hygiène de vie peuvent suffire

« En regardant le calendrier mictionnel, on découvre parfois que la patiente boit deux théières le matin ! ». Le thé et surtout la caféine (café, sodas) sont des excitants de la vessie. En consommer moins peut régler le problème. Quant au tabac, il endommage ses tissus. Mieux vaut s'en passer. Traiter une constipation et perdre du poids diminuent la pression exercée sur l'abdomen, donc le risque de fuites.

Réguler sa consommation d'eau

Avec des épisodes de canicule de plus en plus



Un homme souffrant d'incontinence urinaire

nombreux, les messages incitant à boire de l'eau se multiplient. Mais certaines femmes le font à l'excès. En général, 1,5 litre à 2 litres d'eau suffisent à l'organisme par jour. Des apports à étaler durant la journée.

On peut calmer une envie pressante de faire pipi

Qui n'a pas, prise d'une envie urgente, tréigné d'énerverment devant une porte close ? Ce petit exercice permet de reprendre le contrôle : « Il suffit de respirer profondément en essayant de penser à autre chose et de verrouiller son périnée pendant cinq à dix secondes, sans contracter les abdominaux pour ne pas exercer une pression supplémentaire sur la vessie », explique Alain Bourcier. L'envie va passer toute seule. Il n'est toutefois pas bon de se retenir en permanence. La vessie peut contenir 400 millilitres (ml) d'urine. « Uriner une fois le matin, une fois le soir, ce n'est pas suffisant. À force de se retenir, la vessie risque de se distendre et de perdre de sa force ». On peut reprogrammer sa vessie

Retrouver le contrôle de ses urines et de sa vessie, s'apprend :

« Pendant une semaine, la patiente s'oblige à uriner chaque heure, même sans envie, pour faire disparaître le sentiment d'urgence. On augmente progressivement la consigne de 15 minutes. Après deux semaines, elle n'y va plus que toutes les deux heures. L'angoisse de la fuite finit par diminuer. »

On peut muscler son

périnée

Pour bloquer la vidange de la vessie, il faut contracter les muscles du périnée en serrant les fesses. La rééducation du périnée est donc utile lorsque ce réflexe a été perdu et que le périnée a perdu de sa tonicité, par exemple après un accouchement. Différentes techniques existent comme les contractions volontaires des muscles, répétées chaque jour. Ou encore l'électrostimulation (des courants de faible intensité, et sans douleur, stimulent le muscle), sous le contrôle d'une sage-femme ou d'un kinésithérapeute, sur une dizaine de séances. « Toutes les techniques de rééducation (manuelle, sonde électrique, biofeedback) donnent les mêmes résultats et peuvent être envisagées dans tous les types d'incontinence ». Il n'y a pas forcément besoin d'introduire une sonde vaginale. Des dispositifs externes (électrodes posées sur les cuisses et les fesses), à utiliser à domicile, sont commercialisés depuis quelques années.

Les médicaments sont efficaces contre l'incontinence urinaire

Les médicaments calment les contractions de la vessie en cas d'envies incontrôlables (urgenterie) et doivent être pris au moins pendant six mois. Deux classes de médicaments sont disponibles : les anticholinergiques et les bêta-3 agonistes. Pour les femmes ménopausées, un traitement hormonal à base d'œstrogènes,

administré par voie vaginale (en ovule ou en crème), améliore la souplesse des tissus, ce qui suffit parfois à supprimer les fuites urinaires.

Stimuler un nerf du tibia en cas d'hyperactivité de la vessie

La stimulation du nerf tibial ne traite que l'urgenterie. Cette technique est fréquemment proposée en première intention aux personnes âgées car, contrairement aux médicaments, elle n'a aucun effet secondaire. Deux électrodes reliées à un boîtier, posées 20 minutes par jour au niveau de la cheville, stimulent un nerf impliqué dans la miction. « L'information sur le remplissage de la vessie est freinée. L'effet est rémanent sur 24 heures ». 30 % des patients peuvent arrêter les séances au bout de 6 mois. Cette méthode ne fait, en réalité, que mimer le réflexe naturel de piétiner pour faire passer l'envie d'uriner.

On peut faire appel à la chirurgie

Dans l'incontinence d'effort, 40 % des femmes doivent être opérées. L'intervention consiste, le plus souvent, à poser une bandelette de soutien sous l'urètre. Alertées sur la fiabilité de certains dispositifs, les autorités sanitaires ont récemment retiré du marché les modèles peu efficaces ou mal tolérés, et mieux encadré la pose. En cas d'urgenterie, la chirurgie n'est proposée qu'en dernier recours (injections de toxine botulique dans la vessie, neuromodulation...). Dans cette technique de neuromodulation, des électrodes reliées à un boîtier placé sous la peau, dans le bas du dos, stimulent le nerf sacré qui commande la vessie.

Edem Dadzie
Expert : Pr Xavier Gamé,
chirurgien urologue au
CHU de Toulouse ; Alain
Bourcier, consultant en
périnéologie



BANQUE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CEDEAO
ECOWAS BANK FOR INVESTMENT AND DEVELOPMENT
BANCO DE INVESTIMENTO E DE DESENVOLVIMENTO DA CEDEAO



BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT



LA BIDC OBTIENT UNE LIGNE DE CRÉDIT DE 40 MILLIARDS XOF AUPRÈS DU GROUPE BOA

La Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC) a obtenu une ligne de crédit d'un montant de quarante milliards de francs CFA auprès du Groupe Bank of Africa (Groupe BOA) pour le financement de projets du secteur privé qui ont vocation à stimuler le commerce et l'industrie dans les quinze États membres de la CEDEAO.

La signature de cet accord de prêt donne le coup d'envoi d'un partenariat mutuellement bénéfique entre la BIDC et le Groupe BOA dans le but de promouvoir le programme de développement social et la croissance économique inclusive en Afrique de l'Ouest.

À l'occasion de cet événement historique, le Président de la BIDC et de son Conseil d'administration, M. George Agyekum DONKOR, PhD, a déclaré que : "Dans une optique de diversification des ressources de la BIDC, cette ligne de crédit octroyée par le Groupe BOA permettra de renforcer la capacité de la BIDC à poursuivre dans de meilleures conditions, le financement de projets du secteur privé dans les domaines d'intervention prioritaires de la Banque, notamment les secteurs de l'énergie, des infrastructures et de l'industrie."

Le représentant du Groupe BOA, M. Youssef IBRAHIMI, Directeur général de BOA-TOGO, a fait remarquer que : "l'octroi d'une ligne de crédit d'un montant de 40 milliards XOF à notre partenaire BIDC témoigne de l'engagement du Groupe BANK OF AFRICA à soutenir le financement de l'économie des pays de la CEDEAO touchés par la crise sanitaire dont nous avons tous connaissance. Et en tant que banque africaine, nous réitérons notre engagement à promouvoir l'économie de nos pays".

Ce partenariat entre le Groupe BOA et la BIDC offrira d'importantes ouvertures aux acteurs du secteur privé opérant dans les différents secteurs d'activité au sein des quinze États membres de la CEDEAO.

A PROPOS DE LA BIDC

La Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC) est une banque régionale d'investissement et de développement de premier plan créée par ses quinze (15) États membres que sont le Bénin, le Burkina Faso, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo.

Basée à Lomé, en République togolaise, la Banque s'est engagée à financer des projets et programmes de développement portant sur diverses opérations dans les domaines des infrastructures et des équipements de base, du développement rural et de l'environnement, de l'industrie ainsi que dans le secteur social et celui des services, à travers ses guichets dédiés aux secteurs privé et public. Les interventions de la BIDC revêtent la forme de prêts à long, moyen et court terme, de prises de participation, de lignes de crédit, d'activités de refinancement, d'opérations d'ingénierie financière et de services connexes.

www.bidc-ebid.org

Contact presse

UNITE CHARGEE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS EXTERNES

M. Angelo Dadzie

adadzie@bidc-ebid.org

+228 22 21 68 64

A PROPOS DU GROUPE BANK OF AFRICA

Le Groupe BANK OF AFRICA (Groupe BOA) est implanté dans 18 pays, notamment 8 pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Niger, Togo et Sénégal), 8 pays d'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien (Burundi, Djibouti, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Ouganda, Rwanda, Tanzanie), en République Démocratique du Congo et en France. Le réseau du Groupe BOA compte 17 banques commerciales, 1 société holding mondiale, 2 sociétés holding régionales, 1 société d'investissement, 2 filiales spécialisées dans les services d'assistance technique, 2 sociétés de traitement des données et d'assistance informatique, et 1 bureau de représentation à Addis-Abeba.

Depuis 2010, BMCE Bank (dont la raison sociale a récemment changé pour devenir BANK OF AFRICA) est l'actionnaire majoritaire du Groupe BANK OF AFRICA et la 3^e principale banque au Maroc. BMCE Bank apporte un soutien important au Groupe BANK OF AFRICA sur le plan stratégique et opérationnel, ainsi qu'un accès direct aux marchés internationaux grâce à ses activités menées en Europe et en Asie. Implanté depuis plus de 35 ans au Mali, le Groupe BOA possède actuellement un effectif total d'environ 6 000 employés. Au 31 décembre 2020, le Groupe a enregistré un bilan consolidé de 8,7 milliards d'euros et un résultat net consolidé de 102,7 millions d'euros.

www.bankofafrica.net

Contact presse

Département Marketing et Communication

M. René M. GUERARD

rguerard@boatogo.com

+228 22 53 62 62



SOUSCRIS ET PROFITE DE **WHATSAPP GRATUIT**



forfait VOIX

300 F
=
1500 F
+ 50 MO

Tarif Promotionnel 15,8 F TTC/Min



Promo valable du 09 au 16 novembre 2021
Cumulable en volume mais pas en validité

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

